

Fermer les écoles autour du temps de vacances permet "de ne pas créer..."

#coronavirus Fermer les écoles autour du temps de vacances permet "de ne pas créer de rupture" (Jean-Michel Blanquer)

"Nous avons sauvé l'essentiel", estime Jean-Michel Blanquer, le 1er avril 2021 sur RTL, au lendemain de la décision, annoncée par Emmanuel Macron, de fermer les écoles pendant 3 semaines, les collèges et lycées une de plus. Le ministre souligne que fermer les écoles autour du temps de vacances permet "de ne pas créer de rupture". "À situation sanitaire comparable" à celle actuelle, les examens finaux pourront se tenir comme prévu, indique-t-il. Une priorisation des personnels de l'Éducation nationale, au regard de leur situation professionnelle, sera décidée pour la vaccination.



Pour Jean-Michel Blanquer, la solution pour les écoles annoncée mercredi constitue un équilibre entre "continuité pédagogique" et limitation des interactions. Droits réservés - DR - AEF

"Une petite parenthèse" dans cette année scolaire : c'est ainsi que Jean-Michel Blanquer, interrogé le 1er avril 2021 sur *RTL*, présente la fermeture des établissements scolaires annoncée la veille par le Président de la République ([lire sur AEF info](#)).

"L'élève français sera, au monde, celui qui aura eu l'année scolaire la plus normale possible", souligne le ministre. "Nous avons sauvé l'essentiel" dans la mesure où les élèves français ont pu aller à l'école de septembre jusqu'à maintenant, insiste le ministre de l'Éducation nationale.

L'enseignement à distance "ne fait pas du temps scolaire perdu" mais permet de "limiter le temps pendant lequel les élèves ne seront pas à l'école", défend-il dans une [vidéo](#) publiée sur Twitter le 31 mars, dans la foulée de l'allocution présidentielle. De plus, fermer les écoles autour du temps de vacances permet "de ne pas créer de rupture", ajoute-t-il ce jeudi.

"Nous sommes le pays d'Europe qui a le moins fermé ses écoles depuis le début de l'épidémie", s'est, de son côté, félicité Jean Castex, le Premier ministre, à l'Assemblée nationale, le 1er avril.

Prolongement du distanciel dans le 2nd degré après le 3 mai : rien n'est exclu

Pour le ministre de l'Éducation nationale, l'alternance entre distanciel, vacances scolaires et reprise de l'enseignement de nouveau à distance pour le 2nd degré mais en présentiel pour le 1er constitue un équilibre entre "continuité pédagogique" et limitation des interactions. Si le retour des collégiens et lycéens dans leur établissement est fixé au lundi 3 mai, le ministre "n'exclut rien" quant à un prolongement de l'enseignement à distance.

Tout comme au printemps 2020, les enfants de soignants pourront être accueillis, par des professeurs volontaires, au sein d'établissements scolaires, indique Jean-Michel Blanquer. La liste des professions qui pourront également bénéficier de cet accueil doit être publiée dans la journée.

Vaccination : des priorisations seront faites parmi les personnels éducatifs

Dès ce mois-ci, un "premier mouvement de vaccination des professeurs" va s'amorcer, souligne le ministre. Il y aura des "priorisations en fonction de l'âge, des situations professionnelles concrètes" ainsi que "des critères de vulnérabilité et de comorbidité",

précise-t-il. Seront pris en compte également les AESH et tous les personnels concourant à l'éducation, y compris ceux des collectivités.

Examens et concours maintenus

S'agissant des examens finaux, l'objectif du ministre est de les maintenir "autant que possible" tels que prévus. Et ce d'autant plus que la situation sanitaire devrait, selon lui, être "sensiblement" améliorée en juin. Il défend la nécessité de "maintenir une exigence du bac" afin de conserver "un intérêt pour les élèves". "À situation sanitaire comparable à la situation actuelle, nous sommes capables" d'assurer l'épreuve écrite de philosophe, insiste le ministre.

Par ailleurs, Jean Castex a indiqué que le gouvernement mettra en place un dispositif d'aide pour "les familles les plus modestes" touchées par "la fermeture des cantines et l'arrêt des petits-déjeuners gratuits" dans les réseaux d'éducation prioritaire.

Concernant les concours prévus au cours des 4 prochaines semaines, ils seront "maintenus et leurs conditions d'organisation adaptées".